

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les règles relatives à la mise en location d'un bien d'habitation
- Comprendre et savoir appliquer les règles relatives à la mise en location d'un bien d'habitation nu ou meublé
- Maîtriser la gestion du bail d'habitation une fois celui-ci conclu

Public : toute personne ou professionnel désireux de maîtriser les différents aspects du bail d'habitation

Prérequis : aucun

Durée de la formation : 2 jours soit 14 heures

Programme :

- I) Les fondements juridiques du bail d'habitation
 - a. La loi du 6 juillet 1989
 - b. Les locations ne relevant pas de la loi du 6 juillet 1989

- II) La sélection du ou des locataires
 - a. La notion de discrimination
 - b. Les documents pouvant être demandés

- III) Les locations nues
 - a. Le loyer et son évolution
 - b. Les charges récupérables
 - c. Les réparations locatives
 - d. Le dépôt de garantie
 - e. Le cautionnement
 - f. L'assurance loyer impayés
 - g. L'état des lieux d'entrée et de sortie
 - h. Le congé de la part du locataire
 - i. Le congé de la part du bailleur

- IV) Les locations meublées
 - a. La notion de location meublée
 - b. Le loyer Le loyer et son évolution
 - c. Les charges récupérables
 - d. Les réparations locatives
 - e. Le dépôt de garantie
 - f. Le cautionnement
 - g. L'assurance loyer impayés
 - h. L'état des lieux d'entrée et de sortie
 - i. Le congé de la part du locataire
 - j. Le congé de la part du bailleur